

Devis

Plomberie, chauffage, sanitaire — remis avant toute intervention, valable jusqu'à la date indiquée

Entreprise (nom, adresse, téléphone, SIRET, n° de TVA)

Assurance décennale : assureur, n° de contrat, couverture géographique

N° DE DEVIS

DATE

VALABLE JUSQU'AU

DEVIS GRATUIT / PAYANT

CLIENT ET LIEU DES TRAVAUX

Nom, prénom

Téléphone / e-mail

Adresse

Adresse des travaux (si différente)

Nature des travaux

Logement achevé depuis + de 2 ans : oui / non

DÉTAIL DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION (FOURNITURE OU MAIN-D'ŒUVRE)	UNITÉ	QTÉ	PRIX UNITAIRE HT	TVA	TOTAL HT
Main-d'œuvre — taux horaire : ____ € HT	h				
Frais de déplacement	forfait				
Total HT					
TVA 5,5 % (rénovation énergétique)					
TVA 10 % (logement de plus de 2 ans)					
TVA 20 %					
Total TTC					
Acompte à la commande (____ %)					

CONDITIONS

Date de début et durée prévue des travaux, modalités de paiement (acompte, solde à la fin des travaux), garantie des fournitures et de la main-d'œuvre, pièces remplacées laissées au client s'il le souhaite.

Date et signature du client, précédée de « Bon pour accord »

TVA RÉDUITE : CERTIFICATION DU CLIENT

☐ Je certifie que les travaux portent sur un logement achevé depuis plus de 2 ans, affecté à l'habitation, qu'ils ne concourent pas à la production d'un immeuble neuf et n'augmentent pas la surface de plancher de plus de 10 % (art. 279-0 bis et 278-0 bis A du CGI).

Signature et cachet de l'entreprise

Dépannage, réparation ou entretien chez un particulier : le devis détaillé est remis avant tout travail, quel qu'en soit le montant (arrêté du 24 janvier 2017). Signé hors établissement, le client dispose de 14 jours pour se rétracter, sauf travaux urgents qu'il a demandés. Le devis mentionne sa durée de validité et son caractère gratuit ou payant. Une facture en deux exemplaires est remise pour toute prestation dès 25 € TTC. L'attestation d'assurance décennale est jointe au devis et à la facture.

Bon d'intervention

Entreprise (nom, adresse, téléphone, SIRET)

Dépannage, mise en service ou entretien annuel — signé sur place, un
exemplaire pour le client

N° D'INTERVENTION

DATE

TECHNICIEN

CONTRAT D'ENTRETIEN N°

CLIENT ET APPAREIL

Nom, prénom _____ Téléphone _____

Adresse de l'intervention _____ Appareil (chaudière, chauffe-eau, PAC...) _____

Marque, modèle, n° de série _____ Énergie, puissance (kW), date de pose _____

INTERVENTION

Motif (dépannage, entretien, mise en service) _____ Heure d'arrivée / de départ _____

Constat, travaux réalisés, réglages effectués, points restant à traiter...

PIÈCES FOURNIES ET MAIN-D'ŒUVRE

DÉSIGNATION	QTÉ	PRIX UNITAIRE HT	TVA	TOTAL HT
Main-d'œuvre — taux horaire : _____ € HT				
Frais de déplacement				
Total HT				
Total TTC				

ENTRETIEN ANNUEL DE CHAUDIÈRE (SI APPLICABLE)

- ☐ Nettoyage du corps de chauffe, du brûleur et des conduits
- ☐ Mesure du monoxyde de carbone dans l'air ambiant : _____ ppm
- ☐ Conseils d'usage et d'amélioration remis au client
- ☐ Vérification des dispositifs de sécurité et de régulation
- ☐ Évaluation du rendement et des émissions de polluants
- ☐ Prochaine visite avant le : _____

Signature du client (travaux reçus, observations éventuelles)

Signature du technicien

Chaudières de 4 à 400 kW, pompes à chaleur et appareils de chauffage avec ventilation : un entretien par année civile par un professionnel qualifié ; l'attestation d'entretien est remise au client dans les 15 jours suivant la visite, par courrier ou par e-mail, et conservée au moins 2 ans. Les conseils du chauffagiste figurent sur l'attestation ou y sont joints. Une facture est remise pour toute prestation dès 25 € TTC.